

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 8 juillet 2020

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, M. Sadi, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, Mme Labbé, M. Taïbi, Mme Laroche, M. Bluteau, Mme Cerrigone, M. Grandin, Mme Coppi, M. Hervé, M. Monany, Mme Maroun, M. Chevreau, M. Prudhomme, Mme Saïd-Anzum

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Derkaoui donnant pouvoir à M. Bedreddine
Mme Valls donnant pouvoir à M. Guiraud
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Bluteau

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Abomangoli, Mme Valleton



Délibération n° 05-03 du 8 juillet 2020

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 – PARCOURS DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS – CONVENTIONS – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR LE FORUM DES MÉTIERS PORTEURS.

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu la délibération du conseil départemental du conseil départemental n°2016-X-60 du 20 octobre 2016 relative à l'approbation du projet éducatif départemental 2016-2020,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

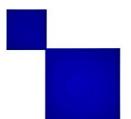
après en avoir délibéré,

- ATTRIBUE une subvention de fonctionnement de 2 000 euros au collègue Honoré de Balzac à Neuilly sur Marne pour le Forum des métiers porteurs au titre de l'année scolaire 2019-2020 ;

- APPROUVE les conventions, dont projets ci-annexés relatives à l'organisation de visites sous la forme d'ateliers de découverte du numérique à conclure avec :

- l'entreprise Salesforce,
- l'association Tech in France,
- le centre de formation des apprentis des métiers de la communication et de création numérique « Campus Fonderie de l'image »,
- l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel – Université Paris 13 Villetaneuse ;

- APPROUVE la convention, dont projet ci-annexé, relative à l'organisation de visites sous la forme d'ateliers de découverte de la filière banque et assurance à conclure avec l'association "Citeco" ;



- APPROUVE la convention, dont projet ci-annexé, relative à l'organisation de visites sous la forme d'ateliers de découverte de la filière de la Mode et du Luxe à conclure avec Modafusion ;

- APPROUVE la convention, dont projet ci-annexé, relative à l'organisation de visites sous la forme d'ateliers de découverte de la filière agroalimentaire, à conclure avec l'association Panorama et son centre de formation « Cuisine Mode d'Emploi » ;

- CHARGE M. le président du conseil départemental de signer lesdites conventions au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.